



ACADÉMIE
DE VERSAILLES

Liberté
Égalité
Fraternité

GROUPE ACADÉMIQUE LAÏCITÉ ET VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE EMC

Le groupe académique « Laïcité et Valeurs de la République »
vous présente ses meilleurs vœux.
Que cette nouvelle année soit porteuse de projets ambitieux et
de collaborations fructueuses pour nos élèves !



Newsletter
Janvier 2026



« Oublier les morts serait comme les tuer une
seconde fois. »

Elie WIESEL (1928-2016)

A la Une du mois de janvier !



Une journée européenne pour se souvenir !

Les ministres européens de l'éducation ont adopté, le 18 octobre 2002, la déclaration qui institue une
journée de mémoire des génocides et de la prévention des crimes contre l'humanité. La date a été laissée
libre de choix à chaque pays.

La France et l'Allemagne ont choisi le 27 janvier. Il s'agit d'une date symbolique car elle correspond à
l'anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz-Birkenau.

Cette **Journée de commémoration du 27 janvier** s'articule avec les programmes du **cycle 3**
en histoire et EMC en CM2 :

- **Histoire** : elle situe la Shoah et les génocides dans la chronologie du XX^e siècle étudiée à l'école.
- **EMC** : elle donne du sens à la **réflexion morale et civique** sur les valeurs de la République, des sociétés démocratiques, la lutte contre les discriminations et la prévention des crimes contre l'humanité.

Programme d'histoire CM2

Thème 3 - La France, des guerres mondiales à l'Union européenne	
Deux guerres mondiales au vingtième siècle. La construction européenne.	À partir des traces de la Grande Guerre et de la Seconde Guerre mondiale dans l'environnement des élèves (lieux de mémoire et du souvenir, paysages montrant les reconstructions, dates de commémoration), on présente l'ampleur des deux conflits en les situant dans leurs contextes européen et mondial. On évoque la Résistance, la France combattante et la collaboration. On aborde le génocide des Juifs ainsi que les persécutions à l'encontre d'autres populations. L'élève découvre que des pays européens, autrefois en guerre les uns contre les autres, sont aujourd'hui rassemblés au sein de l'Union européenne.

Programme EMC CM2

Respecter les droits de tous : Notions abordées :

Discriminations, Stéréotypes

- Montrer que la lutte contre les discriminations suppose la déconstruction des préjugés et des stéréotypes ;
- Faire reconnaître les atteintes aux personnes : le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie ;
- Savoir que l'expression des discriminations est sanctionnée par la loi.



Le 27 janvier : une journée de la mémoire des génocides et de la prévention des crimes contre l'humanité

Chaque année, le ministère chargé de l'Éducation nationale invite la communauté éducative à engager une réflexion avec les élèves sur la Shoah et les génocides reconnus, en liaison avec les programmes scolaires.

Le 27 janvier, « Journée de la mémoire des génocides et de la prévention des crimes contre l'humanité »

Réunie à Cracovie, du 15 au 17 octobre 2000, pour sa 20^e session, la Conférence permanente des ministres de l'éducation européens a recommandé aux États membres de prendre « les mesures éducatives notamment dans la formation des enseignants qui peuvent permettre de prévenir la répétition ou la négation de crimes contre l'humanité tels que l'Holocauste et l'épuration ethnique qui ont marqué le XX^e siècle par leurs violations massives des droits de l'homme et des valeurs fondamentales défendues par le Conseil de l'Europe ». S'appuyant sur une proposition du Secrétaire général du Conseil de l'Europe, les ministres sont également convenus à cette occasion de consacrer, dans les établissements scolaires, une « journée de la mémoire de l'Holocauste et de la prévention des crimes contre l'humanité » (consulter [le texte intégral de la déclaration](#)). Selon les termes employés lors de la conférence de Cracovie, **une telle journée « n'a pas pour but de perpétuer la mémoire de l'horreur mais d'apprendre aux élèves à être vigilants, à défendre les valeurs démocratiques et à combattre l'intolérance ».**

Se retrouvant à Strasbourg le 18 octobre 2002, les ministres européens de l'éducation ont adopté à l'unanimité [la déclaration instituant cette journée de la mémoire dans les établissements scolaires des États membres](#).

Des propositions d'activités :

Diverses activités peuvent être mises en œuvre dans les écoles et les établissements scolaires : ateliers pédagogiques, rencontres avec des témoins, débats autour d'un film, d'une exposition ou d'une représentation artistique, visites d'un musée ou d'un lieu de mémoire...

Un travail interdisciplinaire (histoire, lettres, enseignements artistiques, philosophie, enseignement moral et civique - EMC) en liaison avec les programmes d'enseignement est à envisager et favoriser.

Ressources pour enseigner



[Mémoire des génocides et prévention des crimes contre l'humanité](#) Éduscol

[La France, des guerres mondiales à la construction européenne](#)

[programme d'histoire CM2](#) Éduscol

[Programme EMC cycle 3 CM1/CM2](#)

Éduscol

<https://www.fondationshoah.org/enseignement/des-ressources-sur-la-shoah-pour-les-eleves>

<https://www.memorialdelashoah.org/>

<http://www.grenierdesarah.org/index.php/fr/>

<https://lenfantetlashoah.org/>

<https://enseignants.lumni.fr/>